



**SECTION**

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint-Exupéry)



**SARTHE**

**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques**

## Déclaration liminaire CSAL n°2 du 11 janvier 2024

Monsieur le Président,

Comme chaque année en cette période, c'est la dure réalité qui prend le pas sur les vœux .

Les artifices de présentation des vœux du Directeur Général ne trompent personne et occultent la poursuite des suppressions d'emplois, le niveau persistant de vacance d'emploi, négligent le fait que les emplois transférés de l'extérieur ne sont que très partiellement pourvus, que les relocalisations ne sont que des emplois déplacés et passent sous silence l'ampleur des redéploiements envisagés dans le cadre du plan de lutte contre la fraude.

Sur l'ensemble du territoire, le niveau de recrutement reste élevé puisque que celui des départs l'est aussi et qu'une nouvelle vague de recrutement de contractuels est d'ores et déjà confirmée . L'ENFIP profite logiquement du maintien du niveau de recrutements.

Sur le plan local, c'est encore - 7 emplois proposés par le PLF 2024 et avec quelles perspectives ?

La seule certitude est que la poursuite des suppressions d'emplois est loin de renforcer la DGFIP ou même plus modestement de régler la question des emplois vacants. Malgré l'aveu timide que constitue la modération des suppressions d'emplois, le PLF 2024 confirme l'affaiblissement continue de la DGFIP et n'augure d'aucune inflexion sur les conditions de travail des personnels.

Sur la forme, notre présence au sein de cette instance aujourd'hui ne vaut que pour le respect de notre engagement à la défense des agents qui nous font confiance.

Sur le fond, la section locale FODGFIP 72 ne peut que s'opposer à la poursuite dogmatique et aveugle des suppressions d'emplois qui prive les services des moyens nécessaires à l'exercice quotidien des missions et à l'amélioration des conditions de travail des personnels car au final :

Les agents sont-ils mieux rémunérés ? La réponse est non !

Les agents ont-ils de meilleures conditions de vie au travail ? La réponse est non !

Les agents peuvent-ils voir leur carrière évoluer ? La réponse est non !

Les agents ont-ils eu droit à la reconnaissance de leurs mérites ? La réponse est non !

Les traitements sont gelés depuis plus de 10 ans, les agents poussés à la mutation au fil de la fermeture des structures, les possibilités d'avancement et de promotion sont en panne, le travail a perdu tout sens. La polyvalence qui donnait de l'intérêt à l'exercice des missions est finie voire stigmatisée, et les agents sont réduits à faire du travail de masse, travail dont ils ne voient jamais le bout car le manque d'effectifs handicape l'exercice des missions.